

Date limite de réception des dossiers de participation

Vendredi 11 février 2022

sous réserve de respecter cette date,
vous pouvez encore vous inscrire
sur www.topcom.fr

Carole Fouquet 06 87 93 74 56 fouquet@topcom.fr
Sarah Khau khau@topcom.fr

TOP/COM grands prix corporate business

TOP/COM GRANDS PRIX 22

CORPORATE BUSINESS

LE CONGRES

Date limite de réception des dossiers de participation :
Vendredi 11 février 2022. Sous réserve de respecter cette
date, vous pouvez encore vous inscrire sur
www.topcom.fr

Après le 47ème TOP/COM GRANDS PRIX, 22ème dans sa version Consumer du mois de Novembre, le TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business se déroulera pour la 26ème année consécutive à Paris en Mars 2022.

Le TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2022 aura lieu au mois d'Avril 2022.

Le TOP/COM GRANDS PRIX se déroule en deux étapes, la première est une sélection sur dossier par un jury. La seconde étape est la défense orale en vidéo des lauréats choisis par leurs jurys pour décrocher de l'or, de l'argent ou du bronze, le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression ou le Grand Prix du TOP/COM GRANDS PRIX. Il peut y avoir plusieurs trophées bronze, argent ou or dans la même section cependant un seul Prix Spécial de l'Expression et un seul Grand Prix sera remis dans chaque section.

Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE

Ce prix récompense parmi les dossiers inscrits au TOP/COM GRANDS PRIX les stratégies et les actions de communication corporate qui valorisent le mieux l'opportunité de la RSE selon les directives du Grenelle de l'Environnement (article 44) et de l'ARPP.

Pour chaque Prix Spécial, un jury d'experts sera constitué.

Le palmarès du Congrès sera diffusé sur topcom.fr.

Le programme détaillé du TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2022 sera disponible à compter de Février 2022.

RAPPEL : La participation au TOP/COM GRANDS PRIX est fixée à 800€ HT pour les membres TOP/COM PREMIUM ; 1040€ HT pour les non membres TOP/COM PREMIUM. Les adhérents à jour à la formule à 480 € du groupe TOP/COM sont automatiquement membres TOP/COM PREMIUM. Pour devenir membre TOP/COM PREMIUM, vous pouvez vous enregistrer sur www.topcom.fr. (voir article 7 du règlement)



Patrice Legendre
Président TOP/COM GROUP

Les partenaires du
TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2022



TOP/COMNEWS

TOP/COMGIBORY

COMMENT PARTICIPER?

Date limite de réception des dossiers de participation : **Vendredi 11 février 2022.** Sous réserve de respecter cette date, vous pouvez encore vous inscrire sur www.topcom.fr

► **Les TOP/COM/ GRANDS PRIX CORPORATE BUSINESS** sont proposés aux entreprises ou organismes qui mettent en place des stratégies et des réalisations de communication. Les conseils en communication peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

► **Quarante six catégories** représentant les différents domaines de la communication sont groupées en huit grandes sections. Le jury peut attribuer pour chaque catégorie un ou plusieurs TOP/COM GRAND PRIX d'or, d'argent et de bronze. Chaque section est dotée d'un seul Grand Prix et d'un seul Prix Spécial TOP/COM GRAND PRIX de l'Expression.

► **Le dossier de participation** comprend :

Pour toutes les sections et catégories :

- * une fiche d'identité de l'annonceur (entreprise ou organisme à l'origine de la stratégie ou de la réalisation)
- * une question sur les objectifs et les cibles en précisant la cohérence avec la stratégie de l'entreprise et/ou la stratégie de communication
- * une question technique portant sur les particularités de chacune des stratégies ou réalisations (mise en place des outils, plan média, durée, diffusion, budget résultats...) et détaillant la liste des moyens techniques disponibles pour leur présentation
- * une question technique présentant les agences et/ou les prestataires qui ont participé à la mise en oeuvre

Pour le Prix Spécial TOP/COM GRANDS GRANDS PRIX ISCOM de la RSE :

une annexe précisant les critères permettant au jury d'apprécier l'engagement RSE de la stratégie ou de l'action de communication

► **Le déroulé :** Dès réception de votre inscription (en ligne sur notre site internet ou par email à khau@topcom.fr ou fouquet@topcom.fr) et de son règlement, le dossier de participation **vous sera adressé par e-mail**. Ce dernier devra nous être renvoyé avant le vendredi 11 février 2022. Aucun délai supplémentaire ne sera attribué. Le jury se réunira en live. La liste des lauréats sera rendue publique en Mars 2022. Les primés seront alors invités à défendre en vidéo leur dossier devant le jury de leur section. Ce dernier déterminera ensuite de l'ordre des lauréats : Grand Prix TOP/COM Grands Prix, TOP/COM GRANDS PRIX Or, TOP/COM GRANDS PRIX Argent, TOP/COM GRANDS PRIX Bronze. De plus, le jury décernera par section un Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression. Pour le Prix Spécial TOP/COM GRANDS GRANDS PRIX ISCOM de la RSE un jury spécifique se réunira en live pour désigner le lauréat.

► **La Remise des prix :** Les Grands Prix TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business, les TOP/COM GRANDS PRIX d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression seront remis en Avril 2022 de façon individuelle lors d'un cocktail. Le Prix Spécial TOP/COM GRANDS GRANDS PRIX ISCOM de la RSE sera remis à la même date.

Votre contact organisation :
Sarah Khau - khau@topcom.fr

Votre contact commercial :
Carole Fouquet - fouquet@topcom.fr
06 87 93 74 56

LES SECTIONS ET LES CATEGORIES

| LES 8 SECTIONS TOP/COM GRANDS PRIX ET PRIX SPÉCIAUX TOP/COM GRANDS PRIX DE L'EXPRESSION | LES 46 CATEGORIES TOP/COM GRANDS PRIX OR, ARGENT, BRONZE |
|--|---|
| 1. Section Stratégie de communication | 1*1 Corporate ou B to B |
| 2. Section Campagne | 2*1 Publicité corporate 2*2 Publicité d'intérêt général 2*3 Publicité B to B 2*4 Publicité sur les réseaux sociaux 2*5 Recrutement RH 2*6 Communication financière 2*7 Communication interne |
| 3. Section Relations avec les Publics | 3*1 Événement interne 3*2 Événement externe corporate ou B to B 3*3 Relations publiques corporate ou B to B 3*4 Relations presse corporate ou B to B 3*5 Animation des réseaux sociaux 3*6 Relations avec les pouvoirs publics |
| 4. Section Parrainage | 4*1 Mécénat 4*2 Sponsoring |
| 5. Section Marketing | 5*1 Relationnel ou Promotionnel B to B |
| 6. Section Design | 6*1 Design global 6*2 Création de logo 6*3 Application de l'identité visuelle 6*4 Web design 6*5 Charte éditoriale 6*6 Show room 6*7 Identité sonore |
| 7. Section Edition | 7*1 Dispositif rapport annuel entreprise du CAC 40 7*2 Dispositif rapport annuel autre entreprise cotée 7*3 Dispositif rapport annuel entreprise ou organisme non coté 7*4 Livret de l'actionnaire 7*5 Plateforme Editoriale Collaborative 7*6 Journal interne 7*7 Journal externe 7*8 Livre 7*9 Plaquette 7*10 Webzine 7*11 Dispositif Éditorial |
| 8. Section Digital | 8*1 Audiovisuel interne 8*2 Audiovisuel externe 8*3 Dispositif online 8*4 Site Internet 8*5 Site intranet 8*6 Site événementiel 8*7 Site dédié 8*8 Site publication interactive 8*9 Application mobile corporate ou BtoB 8*10 WebTV 8*11 Gaming 8*12 Podcast |

PRIX SPECIAL TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM DE LA RSE

Date limite de réception des dossiers de participation : **Vendredi 11 février 2022**.
 Sous réserve de respecter cette date, vous pouvez encore vous inscrire sur www.topcom.fr

RÉGLEMENT grands prix corporate business

**Date limite de réception des
dossiers de participation :
Vendredi 11 février 2022.
Sous réserve de respecter cette
date, vous pouvez encore vous
inscrire sur www.topcom.fr**

■ Article 1 : Objet de la compétition

Le TOP/COM GROUP organise le TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2022.

■ Article 2 : Conditions de participation

La participation est ouverte à toute entreprise ou organisme ayant mis en place des stratégies ou des réalisations de communication dans les deux années précédant le Corporate Business 2022 correspondant à l'une des sections et catégories des Grands Prix. Chaque inscription peut se faire dans plusieurs catégories de chaque section. Les conseils en communication (agences, agences médias, prestataires...) peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

■ Article 3 : Sections et catégories

Quarante six catégories représentant les différents domaines de la communication et sont groupées en huit grandes sections. Pour chaque section, un Grand Prix et un Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression pourront être décernés. Pour chaque catégorie, un ou plusieurs TOP/COM GRANDS PRIX or, argent ou bronze pourront être attribué. Chaque inscription dans les catégories pour le TOP/COM GRANDS PRIX or, argent et bronze entre automatiquement en compétition pour le Grand Prix et le Prix spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression de chaque section. En revanche, pour participer au Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE, il est nécessaire de s'inscrire spécifiquement.

■ Article 4 : Jury

Le jury composé de trois personnalités au moins par catégorie se tiendra en mars 2022 en live. Ce jury sera particulièrement attentif aux points suivants en fonction des catégories : cohérence de la communication avec la stratégie générale ; cohérence des réalisations avec la stratégie de communication ; adaptation du message et qualités d'imagination et de création ; efficacité vis-à-vis des cibles ; évaluation des résultats. Il se déterminera au vu du dossier de participation. La liste des lauréats par catégorie sera rendue publique. Chaque primé sera alors invité à défendre en vidéo son dossier pendant 10 minutes devant les jurés. Le jury décidera alors du classement des primés et attribuera les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression. La défense orale pourra s'appuyer sur des éléments visuels. Un jury d'experts sera constitués pour le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE. Ils se détermineront au vu du dossier de participation et /ou de l'annexe demandée.

■ Article 5 : Fiche d'inscription et dossier de participation

Les dossiers de participation seront adressés à réception de la fiche d'inscription et du règlement correspondant. Date limite de réception des dossiers de participation : Vendredi 11 février 2022. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Tout dossier non parvenu dans les délais ne sera pas pris en considération pour la compétition.

■ Article 6 : Remise des prix

Les Grands Prix TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business, les TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression seront remis pendant le Congrès de la communication TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business en Avril 2022. Le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE sera remis à la même date.

■ Article 7 : Droit d'inscription

Les frais de participation au TOP/COM GRANDS PRIX sont fixés à 800€ HT pour les membres TOP/COM PREMIUM ; 1040 € HT pour les non membres TOP/COM PREMIUM.

Pour devenir membre TOP/COM PREMIUM, vous pouvez vous enregistrer sur www.topcom.fr.

En dehors de la réduction de 240 € HT par dossier inscrit, les membres TOP/COM PREMIUM reçoivent :

Détail de l'offre pour 40 € par mois, soit 480 € TTC par an :
L'identifiant et mot de passe compris dans l'offre donnent accès sur www.topcom.fr aux différents contenus fermés du groupe :

- la lettre quotidienne TOP/COM NEWS avec les missions en cours de TOP/COM GIBORY
- les interviews et les archives très utiles pour les prospections et les réponses aux appels d'offre
- les présentations orales des primés du TOP/COM GRANDS PRIX avec les slides et les vidéos
- l'accès à la galerie des Agences de TOP/COM GIBORY et la présence de l'agence dans la galerie des Agences ouverte à tous avec un lien sur leur site.

Chaque entité juridique qui inscrit un dossier en cochant la case « Membre TOP/COM PREMIUM » déclare être à jour lors de l'inscription ou s'engage à devenir « Membre TOP/COM PREMIUM » et recevra une facture de 480 € TTC.

Chaque inscription donne droit à l'entrée gratuite pour une personne aux défenses des dossiers des TOP/COM GRANDS PRIX Consumer et aux remises de prix, cocktails compris.

■ Article 8 : Annulation

Les règlements établis à l'ordre de AUDIENCE - TOP/COM (Références bancaires : IBAN FR76 4378 9000 0112 3382 0200 196 Code BIC : SIFBFRP1XXX) devront accompagner la fiche d'inscription. Les annulations dans le mois qui précède la date limite de réception des fiches d'inscriptions seront prises en considération. A compter de cette date, le montant total de la participation sera dûe.

■ Article 9 : Acceptation

La participation aux TOP/COM GRANDS PRIX implique l'acceptation du présent règlement. Les candidats déclarent en outre être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présentés et autorisent l'organisateur à les exploiter à des fins de valorisation des TOP/COM GRANDS PRIX.